



FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

GRS de CHAUFFAILLES

8, rue des Ecoles 71170 CHAUFFAILLES

Agrée par le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative sous la référence 61-S 12 - 14

 <http://grs-chauffailles.com>
 71grs.chauffailles@orange.fr



Bonjour à tous et à toutes,

Notre saison va bientôt se terminer et nous espérons que vous avez passé de très bons moments dans vos activités tant sportives que festives.

Le temps des réinscriptions et des adhésions est revenu. Comme l'an dernier nous vous demandons de vous présenter au local les vendredis de septembre pour retirer votre licence.

Nous vous rappelons que les licences sont valables jusqu'au 31 Août de chaque année, **nous disposons d'un mois pour les renouveler, soit jusqu'au 30 septembre.**

Nous vous demandons de nous aider en vous conformant strictement à cette organisation et nous vous invitons à venir renouveler votre adhésion à l'une de ces quatre dates suivantes :

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS et
INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX
Les Vendredis 6, 13, 20, 27 Septembre 2019
De 9h30 à 11h30
Prix de l'Adhésion : 39 € *
*Dont individuel accident (garanties de base)
**Possibilité de souscrire « IA + » pour 6€ supplémentaires

Cette année la procédure de renouvellement est simplifiée, votre bulletin est pré rempli, une seule signature suffit. Si votre Certificat Médical est périmé un message vous l'indiquera.

***** MERCI DE VOUS PRESENTER AVEC CE DOCUMENT et VOTRE REGLEMENT*****

Pour pratiquer une activité, vous devez obligatoirement être en possession de votre licence 2019/2020. A partir du 1^{er} Octobre 2019 les licences vous seront demandées à l'entrée de chaque activité. Pour la tranquillité de tous, merci de vous conformer à ces dispositions.

Vous devez avoir pris connaissance du Questionnaire de Santé (QS-SPORT) ou avoir un Certificat de non-contre-indication à la pratique des activités valable 3 ans (disponible à notre bureau ou en téléchargement sur notre site internet).

Nous déclinons toute responsabilité dans le cas où vous pratiqueriez une activité sportive non agréée par votre médecin.

Pour tout renseignement complémentaire, nous nous tenons à votre disposition tous les vendredis de 9H30 à 11H30 à notre permanence : 8, Rue des écoles (En face du champ de foire) à CHAUFFAILLES.

Nous vous souhaitons de passer un très bon été

Bien cordialement,

Paul Fambrini et son Comité Directeur